ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES

Habilité à publier par arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aveyron

• MILLAU et RODEZ : MidiMédia Publicité

Tél. 04.3000.8000 - Fax : 05.81.19.12.81

8, avenue-Victor-Hugo - B.P. 820 - 12008 RODEZ cedex

ANNONCES

770512

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier

Enquête publique Relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le public est informé que, par arrêté intercommunal n°2017AR229 du 30 novembre 2017, le président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sois (POS) volont élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Camarès, presorite par délibération du conseil municipal du 25 Juin 2015, et poursuivie par la communauté de communes Monts, Rance et Rougier par délibération du conseil communautaire du 26 avril 2017.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécutifs, du 22 décembre 2017 au 23 janvier 2018 inclus.

La révision du POS valant élaboration du PLU de la commune de Camarès, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont demande d'examen au cas par cas — et l'avis de l'autorité administrative de l'État compérente en matière d'environnement) sont jointes au dossier et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est M. Claudé Chibaudel, président de la Communauté de communes Monts, Rance et Rougier et M. Jacques Bernat, maire de Camarés.

A été désigné par le Président du tribunal administratif de Toulouse : M. Michel Bories, administrateur rotraité de l'éducation nationale, en qualité de commissaire-enquêteur.

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Camarès, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (mairie de Camarès : du lund au jeudi : de 9.h 00 à 12 h 00 de 15 h 00 à 17 h 30 et le vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 de 15 h 00 à 16 h 30).

Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique :

sur le site internet de la commune, à l'adresse : www.mairie-montlaur.com

sur un poste informatique réservé à cet effet à la maine de Camarès, et à l'antenne de la communauté de communes Monts Rance et Rougier (à Camarès).

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la mairie à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur, ou les adresser au commissaire-enquêteur via l'adresse mail dédiée : plu camares @ orange.fr.

Toutes les observations seront tenues à la disposition du public sur le registre et les « observations électroniques » resteront consultables en ligne sur le site www.mairie-montlaur.com.

Le commissaire-enquêteur recevra, à la mairie de Camarès

le vendredi 22 décembre 2017, de 9 h à 12 h ;

le mercredi 10 janvier 2018, de 13 h 30 à 16 h 30 ;

le mardi 23 janvier 2018, de 14 h à 17 h.

Ses rapports et ses conclusions transmis au président de la communauté de communes dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la mairie, à la communauté de communes et sur le sits internet : www.mairie-montlaur.com.

Le président, Claude Chibaudel

midilibre.fr samedi 23 décembre 2017

ANNONCES LEGALES

770513

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier

Enquête publique Relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le public est informé que, par arrêté intercommunal n°2017AR229 du 30 novembre 2017, le président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sois (POS) valent élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Carnarès, prescrite per délicération du conseil musicipel diu 25 Juliu 2015, et poursulve par la communauté de communes Monts. Rence et Rougier par delibération du conseil commune du 26 avril 2017.

Cette enquête publique se dérculera pendant une période de 33 jours consécutifs, du 22 décembre 2017 au 23 janvier 2018 inclus.

La révision du POS valant élaboration du PLU de la commune de Camarès, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont dernande d'examen au cas par cas – et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement) sont jointes au dossier et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est M. Claude Chibaudel, président de la Communauté de communes Monts, Rance et Rougier et M. Jacques Bernat, maire de Camarès.

A été désigné par le Président du tribunal administratif de Toulouse : M. Michel Bories, administrateur retraité de l'éducation nationale, en qualité de commissaire-enquêteur.

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Camarès, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (matre de Camarès : du lundi au jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00 de 15 h 00 à 17 h 30 et le vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 de 15 h 00 à 16 h 30).

Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique :

sur le site internet de la commune, à l'adresse : www.mairie-montlaur.com

sur un poste informatique réservé à cet effet à la mairie de Camarès, et à l'antenne de la communauté de communes Monts Rance et Rougier (à Camarès)

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la mairie à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur, ou les adresser au commissaire enquêteur vin l'adresse mail dédiée :plu camares@prange.tr

Toutes les observations seront tenues à la disposition du public sur le registre et les « observations électroniques » resteront consultables en ligne sur le site www.mairie-montlaur.com.

Le commissaire-enquêteur recevra, à la mairie de Camarès :

ie vendredi 22 décembre 2017, de 9 h à 12 h :

le mercredi 10 janvier 2018, de 13 h 30 à 16 h 30 ;

le mardi 23 janvier 2018, de 14 h à 17 h.

Ses rapports et ses conclusions transmis au président de le communauté de communes dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront terus à disposition du public à la mairie, à la communauté de communes et sur le site internet : www.mairie-montlaur.com

Le président, Claude Chibaudel



Le Progrès St-Affricain - Bd de la Résistance - 12400 SAINT-AFFRIQUE Tél.: 05.65.99.03.11 - Fax: 05.65.49.08.30 E-mail: accueil@imprimerieprogres.com

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce légale paraîtra dans le journal Le Progrès St-Affricain du jeudi 07/12/2017.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier

Enquête publique Relative à la révision du Plan d'Occupation des Sois (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

unal n°2017AR229 du 30 Novembre 2017, le Le public est informé que, par amété intercon Président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Camarès, prescrite par délibération du Conseil Municipal du 25 Juin 2015, et poursuivie par la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier par délibér Conseil Communautaire du 26 avril 2017.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécutifs, du 22 au 23 janvier 2018 inclus

La révision du POS valant élaboration du PLU de la Commune de Camarès, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'onquête (dent demande d'examen au cas par cas - et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement) sont jointes au dossier et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le responsable du projet aupres duquel des informations peuvent être demandées est M.Claude CHIBAUDEL, président de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier et M. Jacques BERNAT, Maire de Camarés.

A été désigné par le Président du tribunal administratif de Toulouse : M. Michel BORIES, administrateur retraité de l'éducation nationale, en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Camarès, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Mairie de Camarès: Du Lundi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 15h00 à 17h30 et le Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 15h00 à

16h30). nquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique :

sur le site internet de la commune, à l'adresse : www.mairie-montlaur.com

 sur un poste informatique réservé à cet effet à la mairie de Camarès, et à l'antenne de la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier (à Camarès).
 Le Public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la Mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur, ou les adresser au commissaire enquêteur via l'adresse mail dédiée ; plu camares@orange.fr. Toules les observations seront tenues à la disposition du public sur le registre et les « observations électroniques » resteront consultables en ligne sur le site www.mairie-montlaur.com. ligne sur le site www.mairie-montlaur.com.

e commissaire enquêteur recevra,

à la mairie de Camarès :

le Vendredi 22 décembre 2017 de 9h à 12h ;

le Mercredi 10 janvier 2018 de 13h30 à 16h30 ; le Mardi 23 janvier 2018 de 14h à 17h.

Ses rapports et ses conclusions transmis au Président de la Communauté de Communes dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la mairie, à la communauté de communes et sur le site internet: www.mairia-montlaur.com.

Le Président, Claude CHIBAUDEL

SARL Aveyron Press SARC AVER Editation of 1949 Septimental Property Septimental Property Septimental Septimen



7 DECEMBRE 2017

AVIS D'ENOUETE PUBLIQUE

Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier

Enquête publique Relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le public est informé que, par arrêté intercommunal n°2017AR229 du 30 Novembre 2017, le Président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLH) de la Commune de Camarès, prescrite par déli-bération du Conseil Municipal du 25 Juin 2015, et poursuivie par la Communauté de Communes Monts. Rance et Rongier par délibération du Conseil Communautaire du 26 avril 2017

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécu-tifs, du 22 décembre 2017 au 23 janvier 2018 inclus. La gévision du POS valant élaboration du PLU de la Commune de Camarès, et

notamment son rapport de présertation, décrit le territoire, explique le camares, et évalue les incidences du projet sur l'anvironnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont demande d'examen au cas par eas – et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement) sont jointes au dossier et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

dans les memes conditions.

Le responsable du projet amprès duquel des informations peuvent être demandées est M. Claude CHIBAUDEL, président de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier et M. Jacques BERNAT, Maire de Camarès.

A été désigné par le Président du tributual administratif de Toulouse : M. Michel

BORIES, administrateur retraité de l'éducation nationale, en qualité de commis-

Un dossier, ains: qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphéa par le commissaire enquêteur seront déposés à la malrie de Camarès, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Mairie de Camarès : Du Lundi au Jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30 et le Vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h 00 à 16 h 30).

Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique :

- sur le site internet de la commune, à l'adresse : www.mairie-montlaur.com sur un poste informatique réservé à cet effet à la mairie de Cumarés, et à l'antenne de la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier (à Camarès).

Le Public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la Mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur, ou les adresser au commissaire enquêteur via l'adresse mail dédiée : plucamares@orange.fr. Toutes les observations seront tenues à la disposition du public sur le registre et les « observations électroniques » resteront consultables en ligne sur le site www.mairie-montlaur.com.

Le commissaire enquêteur recevra

à la mairie de Camarès :

le Vendredi 22 décembre 2017 de 9 h à 12 h; -le Mercredi 10 janvier 2018 ce 13 h 30 à 16 h 30 ;

le Mardi 23 janvier 2018 de 14 h à 17 h.

Ses rapports et ses conclusions transmis au Président de la Communanté de Communes dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la mairie, à la communauté de communes et sur le site internet : www.mairie-mondaur.com.

Le Président, Claude CHIBAUDEL



Le Progrès St-Affricain – Bd de la Résistance – 12400 SAINT-AFFRIQUE Tél.: 05.65.99.03.11 - Fax: 05.65.49.08.30 E-mail: accueil@imprimerieprogres.com

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce légale paraîtra dans le journal Le Progrès St-Affricain du jeudi 28/12/2017.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier

Enquête publique

Relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le public est informé que, par arrêté intercommunal n°2017AR229 du 30 Novembre 2017, le Président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Camarès, prescrite par délibération du Conseil Municipal du 25 Juin 2015, et poursulvie par la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier par délibération du Conseil Communautaire du 26 avril 2017.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécutifs, du 22 décembre 2017 au 23 janvier 2018 inclus.

La révision du POS valant élaboration du PLU de la Commune de Camarès, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementalies se rapportant à l'objet de l'enquête (dont demande d'examen au cas par cas – et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement) sont jointes au dossier et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

memes conomons.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est M.Claude CHIBAUDEL, président de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier et M. Jacques BERNAT, Maire de Camarès.

A été désigné par le Président du tribunal administratif de Toulouse : M. Michel BORIES, administrateur retraité de l'éducation nationale, en qualité de commissaire enquêteur

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés on ossier, ama qu'un registre d'enquête à l'entre la frairie de Camarès, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Mairie de Camarès : Du Lundi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 15h00 à 17h30 et le Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 15h00 à

Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique

- sur le site internet de la commune, à l'adresse : www.mairie-montlaur.com

- sur un poste informatique réservé à cet effet à la mairie de Camarès, et à l'ante ce la Communauté de Communes Monts Rence et Rougier (à Camarès).

Le Public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement Le Public pourla prendre commansance des dossers et consigner evenuellement se observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête. les adresser par écrit à la Mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur, ou les adresser au commissaire enquêteur via l'adresse mail dédiée : plu camares@orange.fr. Toutes les observations seront tenues à la disposition du public sur le registre et les « observations électroniques » resterent consultables en lans eur le régistre et les « observations électroniques » resterent consultables en igne sur le site www.mairie-montlaur.com.

Le commissaire enquêteur recevra, à la mairie de Camarès :

- le Vendredi 22 décembre 2017 de 9h à 12h
- le Mercredi 10 janvier 2018 de 13h30 à 16h30 ;
- le Mardi 23 janvier 2018 de 14h à 17h.

Ses rapports et ses conclusions transmis au Président de la Communauté de Communes dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la mairie, à la communauté de communes et sur le site internet : www.mairie-montlaur.com.

Le Président, Claude CHIBAUDEL.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier Enquête publique Relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le public est informé que, par arrêté intercommunal nº2017AR229 du 30 Novembre 2017, le Président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Camarès, prescrite par délibération du Conseil Municipal du 25 Juin 2015, et poursuivie par la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier par délibération du Conseil Communautaire du 26 avril 2017

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécu-tifs, du 22 décembre 2017 au 23 janvier 2018 inclus. La révision du POS valant élaboration du PLU de la Commune de Camarès, et

notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont demande d'examen au cas par cas – et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement) sont jointes au dossier et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être deman-dées est M. Claude CHIBAUDEL, président de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier et M. Jacques BERNAT, Maire de Camarès

A été désigné par le Président du tribunal administratif de Toulouse : M. Michel BORIES, administrateur retraité de l'éducation nationale, en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Camarès, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Mairie de Camarès : Du Lundi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 15h00 à 17h30 et le Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 15h00 à 16h30).

Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique

- sur le site internet de la commune, à l'adresse : www.mairie-montlaur.com sur un poste informatique réservé à cet effet à la mairie de Camarès, et à l'an-

tenne de la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier (à Carnarès). Le Public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement

ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la Mairie à l'attention de M, le commissaire enquêteur, ou les adresser au commissaire enquêteur via l'adresse mail dédiée plu.camares@orange.fr. Toutes les observations seront tenues à la disposition du public sur le registre et les « observations électroniques » resteront consultables en ligne sur le site www.mairie-montlaur.com. Le commissaire enquêteur recevra, à la mairie de Camarès :

- le Vendredi 22 décembre 2017 de 9h à 12h

- le Mercredi 10 janvier 2018 de 13h30 à 16h30 ;

le Mardi 23 janvier 2018 de 14h à 17h.

Ses rapports et ses conclusions transmis au Président de la Communauté de Communes dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la mairie, à la communauté de communes et sur le site internet : www.mairie-montlaur.com.

Le Président, Claude CHIBAUDEL